


FICHE DE COMMUNICATION

Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest

 <p>Pays : BURKINA FASO</p>	<p>Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée</p>	<p>Valable : mars 2023 - août 2023 Créé le : 18 mars 2023</p>
<p>Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN.</p> <p>Consommation alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SCA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvre : 8,2% de l'ensemble des ménages, et de 12,8% dans les ménages dirigés par les femmes ○ Limite : 37,8% de l'ensemble des ménages, et de 38,4% dans les ménages dirigés par les femmes ○ Acceptable : 54% de l'ensemble des ménages, et de 48,9% dans les ménages dirigés par les femmes (MDF¹) ▪ rCSI : <ul style="list-style-type: none"> ○ moyen : 4,2 ▪ SDA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible : 3,9% de l'ensemble des ménages (6,9% des MDF) ○ Moyen : 69,8% de l'ensemble des ménages (66,4% des MDF) ○ Elevé : 26,3% de l'ensemble des ménages (27,2% des MDF) <p>Evolution de moyens d'existence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun : 76,8% de l'ensemble des ménages (71,6% des MDF) ○ Stress : 10,4% de l'ensemble des ménages (9,7% des MDF) ○ Crise : 8,1% de l'ensemble des ménages (8,9% des MDF) ○ Urgence : 4,7% de l'ensemble des ménages (9,8% des MDF) <p>Nutrition (MAG) National : Nombre de régions au-dessus du seuil de l'OMS:</p> <p>Mortalité : TBM5 :</p>	<p>Contexte</p> <p>La production céréalière nationale définitive de la campagne agricole 2022-2023 est estimée à 5 179 059 tonnes. Comparée à celle de la campagne agricole 2021-2022 et à la moyenne quinquennale, elle est en hausse respectivement de 11,11% et de 7,79%. La hausse quinquennale des céréales est essentiellement attribuable à celle du sorgho rouge, du sorgho blanc et du riz avec des variations respectives de +29,35 %, +12,46% et +12,28%. Cependant, cette tendance haussière au niveau nationale cache des disparités entre les provinces. En effet 18 provinces sur 45 ont enregistré des baisses de productions, et les localités concernées sont pour l'essentiel dans les zones à fort défis sécuritaire. Ces baisses de productions céréalières vont de -5,6% dans la province du Bam à -63,12% dans le Loroum. Quant aux hausses relevées, les plus remarquables sont celles enregistrées dans les provinces du Ioba (56,9%) et du Sanguié (56,4%).</p> <p>La production des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) est quant à elle estimée à 1 064 654 tonnes ce qui représente une hausse de 53,53% par rapport à la campagne passée et de 29,56% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.</p> <p>La production des cultures de rente est estimée à 1 589 034 tonnes soit une hausse de 9,5% par rapport à la campagne passée et de 9,34% par rapport à la moyenne quinquennale. Le disponible fourrager de la campagne 2022/2023 est estimé à 12 831 422 TMS soit une couverture de 74% pour un besoin de 17 433 962 tonnes de matière sèche (TMS). Cette situation révèle un déficit de couverture des besoins fourragers sur le plan national. En effet, plus de la moitié des provinces sont déficitaires dont 11 très déficitaires et 19 déficitaires. S'en suivent 06 provinces équilibrées et 10 provinces excédentaires.</p> <p>Les marchés agricoles connaissent un dysfonctionnement dans les régions à fort défis sécuritaire avec une tendance à la baisse des disponibilités liée aux difficultés d'approvisionnements dans lesdites régions. Sur l'ensemble des marchés agricoles du pays, la tendance des prix des céréales de base et des produits de grande consommation est haussière en février comparativement à l'année passée et à la moyenne quinquennale à la même période. Cette situation s'explique d'une part par le dysfonctionnement de certains marchés lié à la situation sécuritaire dégradante, à la pression inflationniste engendrée par la crise à COVID-19 et les répercussions du conflit russo-ukrainien à savoir entre autres, (i) l'augmentation des coûts de production liée à la cherté des intrants agricoles et (ii) la hausse des coûts de transport consécutive à la hausse du prix des hydrocarbures. Courant février 2023, les prix des céréales de base sur les marchés de consommation ont connu une hausse annuelle de 18% pour le mil local, 17% pour le sorgho blanc et 8% pour le maïs. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, respectivement pour le maïs, le mil et le sorgho, les hausses sont de 49%, 54% et de 54%. Par ailleurs, des hausses quinquennales de plus de 100% sont observées dans certaines zones difficiles d'accès.</p>	

¹ ménages dirigés par des femmes

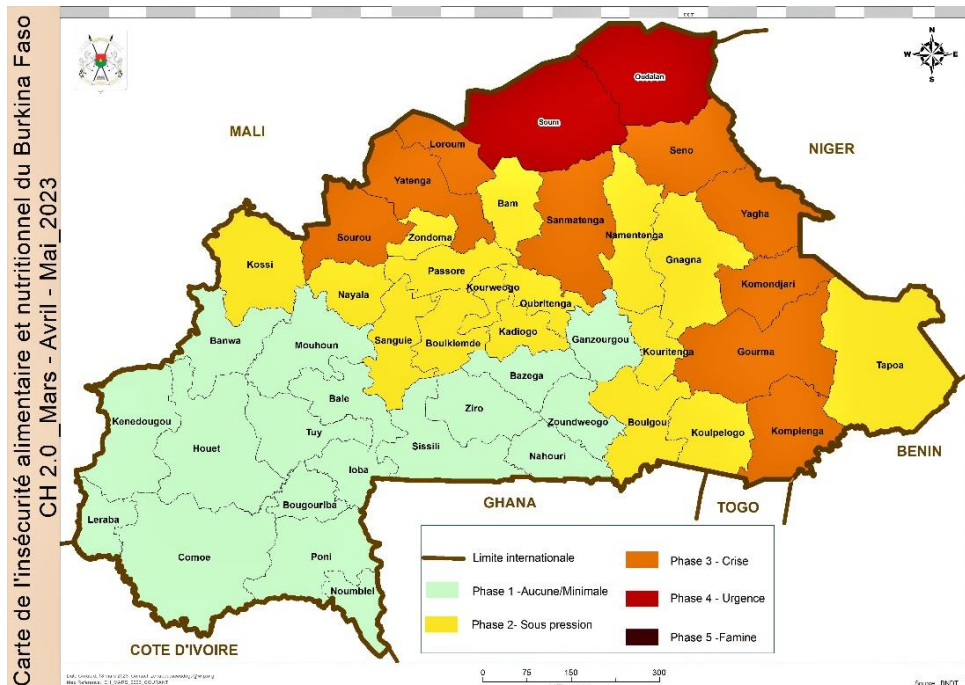
Pour les marchés à bétail, l'offre est faible et en baisse par rapport à la normale sur la majorité des marchés liés essentiellement à l'accès limité des marchés par les acteurs avec la persistance de l'insécurité. Les prix des animaux ont connu des hausses modérées sur l'ensemble des marchés à l'exception de ceux des zones à fort défis sécuritaire où la tendance est baissière, compte tenue de la baisse de la demande suite à la diminution de la fréquentation des marchés à bétail par les acteurs. Les termes de l'échange sont en défaveur des ménages agropasteurs et plus encore en dégradation dans les zones à accès limité.

Les déplacements de populations liés à la situation sécuritaire restent importants. Le nombre de personnes déplacées internes est estimé à 1 938 792 personnes dont 17,61% d'hommes, 23,96% de femmes et 58,43% d'enfants à la date du 31 janvier 2023.

Sur le plan nutritionnel, le périmètre brachial (PB) a été mesuré au cours de l'enquête ENISAN réalisée en février 2023 afin d'évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq (05) ans dans les 45 provinces du pays. Cependant, le phasage de cet état nutritionnel n'a pas pu se faire dans les provinces de la Komondjoari, des Banwa, du Sourou et du Yagha en raison des faibles effectifs d'enfants mesurés. Globalement, au cours de cette période courante, la plupart des provinces ont un niveau de malnutrition aiguë se trouvant en phase d'alerte (phase 2). Seules les provinces du Loroum, du Sanguié, de la Kompienga, de l'Oudalan, du Séno, du Soum et du Ziro sont en phase sérieuse ou critique (phase 3 ou plus).

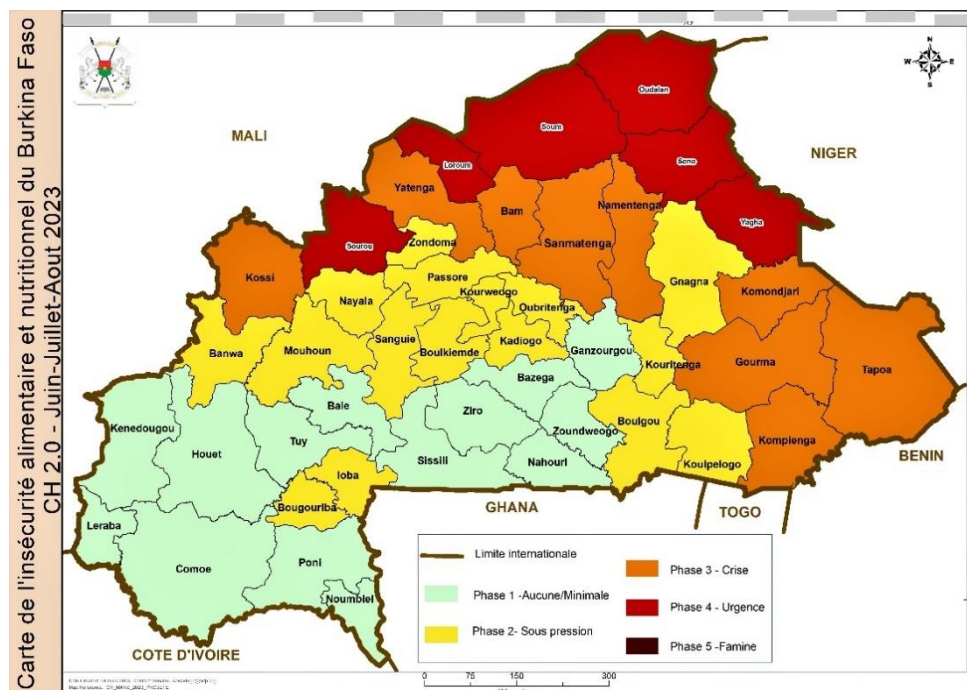
Cartographie de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Situation courante (mars-avril-mai 2023)



Phase	Nbre de province	Pop (X1000)
Minimal	18	15 884
Sous Pression	16	4 194
Crise	09	1 891
Urgence	02	305
Famine	00	22
Phase 3 à 5	11	2 219

Situation projetée (juin-juillet-août 2023)



Phase	Nbre de provinces	Pop (X1000)
Minimal	14	13 846
Sous Pression	16	5 083
Crise	09	2 676
Urgence	06	649
Famine	00	42
Phase 3 à 5	15	3 369

Signification des phases de classification de l'insécurité alimentaire aiguë		Phase 3 : crise	Les ménages : ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels, ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.
Phase 1 : aucune/minimale	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.	Phase 4 : urgence	Les ménages : ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité, ou sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.
Phase 2 : sous-pression	Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.	Phase 5 : catastrophe/famine	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).



Principaux résultats et problèmes

Au cours de cette session d'analyse, il convient de signaler que la collecte des données de l'Enquête Nationale Intégrée Sécurité Alimentaire et Nutrition (ENISAN) s'est globalement bien déroulée. Toutefois, l'échantillon minimum pour le MUAC (périmètre branchial) n'a pu être atteint dans certaines provinces des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est.

L'analyse des différents indicateurs de résultats et des facteurs contributifs disponibles a abouti aux conclusions suivantes sur le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en situation courante et projetée.

1. Classification des provinces en situation courante : mars-avril-mai 2023

a. 18 provinces en phase 1 "Minimale"

L'analyse a identifié 18 provinces en phase 1 « minimale ». Dans ces provinces, la majorité des ménages est capable de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus. Dans la plupart de ces provinces, la campagne agropastorale a connu un assez bon déroulement. Les stocks des ménages sont actuellement à un niveau satisfaisant. Les ménages ne sont pas entièrement dépendants du marché pour leur approvisionnement en denrées de base, ce qui amoindrit l'impact négatif de la hausse des prix sur leur capacité à accéder à la nourriture. Somme faite, la grande majorité des ménages dans ces provinces ont une consommation alimentaire acceptable et leurs moyens d'existence sont préservés. L'état nutritionnel est globalement acceptable dans l'ensemble.

b. 16 provinces en phase 2 "sous pression"

Il ressort 16 provinces en phase 2 « sous pression ». Les ménages de ces provinces ont une consommation alimentaire minimale et ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation affectant négativement leurs moyens d'existence. Cette situation est favorisée par le niveau records des prix ne favorisant pas l'accès des ménages vulnérables aux denrées de base, à la faible disponibilité du pâturage et, dans une moindre mesure, à la situation d'insécurité qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et la conduite normale des activités du calendrier saisonnier.

c. 09 provinces en phase 3 "crise"

Il s'agit de 03 provinces de la région de l'Est (Komondjoari, Gourma et Kompienga), de 02 provinces de la région du Sahel (Séno et Yagha), de 02 provinces de la région du Nord (Loroum, Yatenga), d'une province de la région du Centre-Nord (Sanmatenga), et une province de la région de la Boucle du Mouhoun (Kossi). Dans ces provinces, les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aigüe élevés ou supérieurs à la normale, ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.

La situation dans ces provinces est le résultat de la dégradation de la situation sécuritaire se soldant par la récurrence des incidents sécuritaires, le déplacement massif des populations, la fermeture de nombreux centres de santé et des écoles ainsi que les perturbations du fonctionnement des marchés et la perturbation des activités génératrices de revenus.

d. 02 province en phase 4 (urgence)

Les provinces du Soum et de l'Oudalan dans la région du Sahel sont classées en phase 4. Elles connaissent une forte dégradation de la situation sécuritaire les rendant inaccessibles, ce qui y limite l'assistance humanitaire, et l'accès des populations aux services socioéconomiques de base, ainsi qu'à leurs sources habituelles de revenu et de nourriture. Il est relevé dans ces provinces, une baisse importante des disponibilités alimentaires aussi bien sur les marchés qu'au sein des ménages. Dans ces provinces, plusieurs marchés et formations sanitaires connaissent des fermetures, ce qui limite l'accès des ménages aux denrées alimentaires et aux soins de santé. Par ailleurs, l'approvisionnement de ces provinces est exclusivement conditionné par des convois militaires ou par l'héliporté. Les moyens d'existence des ménages connaissent une forte détérioration.

e. Il n'y a pas de provinces en phase 5 (famine) en situation courante.

2. Classification des provinces en situation projetée : juin-juillet-août 2023

a. 14 provinces en phase 1 « insécurité alimentaire minimale »

Dans ces provinces, la plupart des indicateurs de résultats ne subiraient pas de dégradations significatives malgré l'évolution saisonnière des disponibilités alimentaires à la baisse. Les moyens d'existence seraient préservés et les sources de revenus resteraient assez diversifiées. Par ailleurs, la disponibilité des produits forestiers non ligneux (PFNL) et des produits animaux contribuerait à favoriser l'accès des ménages aux aliments. Toutefois, l'accès physique à ces PFNL pourrait être limité dans les zones à fort défi sécuritaire. Les hausses de prix des produits de rente sur les marchés amélioreraient les revenus issus de la vente des produits agricoles (niébé, sésame et arachide) et contribueraient à faciliter l'accès des ménages aux denrées alimentaires de base.

b. 16 provinces en phase 2 « sous pression »

En situation projetée, 16 provinces seraient en phase 2 « sous pression ». La situation dans ces provinces serait la conséquence de la baisse saisonnière des stocks alimentaires, de la hausse des prix des denrées alimentaires et les difficultés d'accès aux pâturages.

Dans ces provinces, au moins 20% des ménages auraient, si rien n'est fait, une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale, et seraient dans l'incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation affectant leurs moyens d'existence, durant la prochaine période de soudure (juin, juillet et août).

c. 09 provinces en phase 3 « crise »

Il s'agit de 04 provinces de la région de l'Est (Komondjoari, Tapoa, Kompienga et Gourma), des 03 provinces de la région du Centre-Nord (Bam, Sanmatenga et Namentenga), d'une province de la région du Nord (Yatenga) et d'une province de la région de la Boucle du Mouhoun (Kossi). La situation de ces provinces est fondée sur l'hypothèse d'une persistance des incidents sécuritaires et d'une dégradation de la consommation alimentaire des ménages liées à l'amenuisements des stocks alimentaires et les difficultés d'approvisionnement des marchés et d'acheminement de l'aide humanitaire. En effet, si rien n'est fait d'ici juin, au moins 20% des ménages de ces provinces feraient face à des déficits alimentaires considérables et la malnutrition aiguë serait à des taux élevés ou supérieurs au seuil d'alerte.

d. 06 provinces en phase 4 (urgence)

Il s'agit de 04 provinces de la région du Sahel (Soum, Séno, Yagha et Oudalan), d'une province de la région du Nord (Loroum) et d'une province de la Boucle du Mouhoun (Sourou). Cette classification est consécutive à l'hypothèse selon laquelle, les incidents sécuritaires persisteraient avec pour corollaire le flux continu de PDI, la fermeture de formations sanitaires ou fonctionnant à minima, la perte importante des moyens d'existence des ménages, la réduction des interventions humanitaires, les difficultés voire l'impossibilité d'approvisionnement des marchés, etc. Aussi, l'effet globalement négatif des disponibilités alimentaires, des conditions d'accès et d'utilisation de la nourriture impacterait significativement le statut nutritionnel dans ces provinces avec des taux élevés de la malnutrition.

e. Aucune province n'est classée en phase 5 (famine) en situation projetée.

3. Estimation des populations vulnérables

a. Population en insécurité alimentaire en situation courante (mars à mai 2023)

En période courante, la population burkinabè se répartit selon le niveau de vulnérabilité suivant :

- ➔ La population en phase 2 « sous pression » est estimée à 4 277 587 personnes. Ces personnes qui représentent près de 19% de la population totale sont réparties dans les treize (13) régions et ont besoin d'une surveillance rapprochée afin de prévenir toute dégradation de leur situation.

- **La population en phase 3 « crise » est estimée à 1 882 044 personnes. Ces personnes sont dans une situation d'insécurité alimentaire difficile marquée par un déficit alimentaire et une malnutrition élevée ; elle représente environ 8% de la population totale et répartie dans toutes les régions.**
- **La population en phase 4 « urgence » : elle est estimée à 291 233 personnes** (environ 1% de la population totale) localisées principalement dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Ces ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui entraîne une malnutrition aiguë très élevée. Elles sont également capables de mitiger les larges déficits alimentaires en employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs. Ils ont besoin d'une intervention d'urgence pour sauver des vies.
- **La population en phase 5 ou population en catastrophe : elle est estimée à 22 480 personnes soit moins d'un pourcent et sont localisées dans les zones sous blocus sécuritaire et pour l'essentiel dans la région du Sahel.** Ces populations manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents.

La population ayant besoin d'une assistance immédiate (population en phase 3 à 5) est estimée à 2 195 758 personnes. Ces populations qui représentent près de 10% de la population totale sont concentrées dans les régions du Sahel (25%), du Nord (16%), de l'Est (15%), du Centre-Nord (13%) et de la Boucle du Mouhoun (11%). Elles sont constituées en partie de populations déplacées (plus de 1,5 million de personnes) à cause de l'insécurité qui les a contraints à abandonner leurs moyens de productions et autres avoirs relatifs aux moyens d'existence.

Tableau 1 : population en insécurité alimentaire en situation courante

Région	Somme de Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Boucle du Mouhoun	1 994 566	1 380 925	361 709	207 083	44 850	-	251 933
Cascades	889 389	760 946	99 797	28 646	-	-	28 646
Centre	3 418 637	2 632 350	683 727	102 559	-	-	102 559
Centre-Est	1 743 823	1 276 760	365 810	101 253	-	-	101 253
Centre-Nord	2 061 654	1 196 465	588 034	270 480	6 674	-	277 154
Centre-Ouest	1 783 527	1 384 860	343 775	54 892	-	-	54 892
Centre-Sud	824 100	736 292	69 043	18 765	-	-	18 765
Est	2 148 797	1 262 702	561 915	286 425	37 754	-	324 180
Hauts-Bassins	2 447 489	2 239 367	159 977	48 145	-	-	48 145
Nord	1 864 775	1 063 504	448 240	335 862	17 169	-	353 031
Plateau Central	1 052 210	817 883	183 103	51 225	-	-	51 225
Sahel	1 127 809	277 960	300 780	341 802	184 787	22 480	549 069
Sud-Ouest	942 048	795 466	111 677	34 906	-	-	34 906
Burkina Faso	22 298 823	15 825 479	4 277 587	1 882 044	291 233	22 480	2 195 758

b. Population en insécurité alimentaire en situation projetée (juin-juillet-août 2023)

En situation projetée et si rien n'est fait, la population vulnérable connaîtrait une évolution à la hausse à cause de l'épuisement des stocks, la hausse des prix des denrées alimentaires et la faiblesse des revenus. La population vulnérable attendue dans ce cas se répartirait comme suit :

- **Population en phase 2 « sous pression » : environ 5 132 549 personnes, soit 23% de la population totale.** Elle est répartie dans toutes les régions.
- **La population en phase 3 « crise » : 2 703 712 personnes, répartie dans toutes les régions et représenterait 12% de la population totale.**

- **La population en phase 4 « urgence » : 604 641 personnes**, soit 3% par rapport à la population totale. Elle est concentrée dans la région du Sahel (288 154 personnes), de l'Est (93 124 personnes), de la Boucle du Mouhoun (92 758 personnes), du Nord (80 844 personnes) et du Centre-Nord (49 761 personnes).
- **La population en phase 5 ou population en catastrophe : elle est estimée à 42 694 personnes** (soit moins d'un pourcent de la population totale. Elles sont localisées dans les régions de la Boucle du Mouhoun (2 990 personnes) et pour l'essentiel dans la région du Sahel (39 704 personnes).

L'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate serait donc de 3 351 048 personnes. Ces personnes qui représentent près de 15% de la population totale seraient concentrées dans les régions du Sahel (21%), du Centre-Nord (16%), de l'Est (16%), du Nord (14%) et de la Boucle du Mouhoun (12%).

Tableau 2 : Population en insécurité alimentaire en situation projetée

Région	Somme de Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Boucle du Mouhoun	1 994 566	1 153 329	452 384	293 104	92 758	2 990	388 852
Cascades	889 389	729 299	115 621	44 469	-	-	44 469
Centre	3 418 637	2 393 046	854 659	170 932	-	-	170 932
Centre-Est	1 743 823	1 177 288	431 700	134 835	-	-	134 835
Centre-Nord	2 061 654	829 873	683 776	498 245	49 761	-	548 006
Centre-Ouest	1 783 527	1 310 298	396 295	76 934	-	-	76 934
Centre-Sud	824 100	717 707	78 498	27 895	-	-	27 895
Est	2 148 797	845 989	757 386	452 298	93 124	-	545 423
Hauts-Bassins	2 447 489	2 148 610	205 355	93 524	-	-	93 524
Nord	1 864 775	895 713	495 838	392 379	80 844	-	473 223
Plateau Central	1 052 210	768 514	213 235	70 461	-	-	70 461
Sahel	1 127 809	94 394	313 444	392 113	288 154	39 704	719 972
Sud-Ouest	942 048	751 167	134 359	56 523	-	-	56 523
Burkina Faso	22 298 823	13 815 226	5 132 549	2 703 712	604 641	42 694	3 351 048



Principaux résultats pour les zones spécifiques

4. Classification des groupes de personnes déplacées internes

L'analyse des groupes de PDI a été réalisée pour 06 provinces (Séno, Oudalan, Soum, Sanmatenga, Gourma et Komondjoari) où l'effectif des PDI représente au moins 20% et dont les données y afférant sont disponibles. La cartographie de l'insécurité alimentaire en période courante donne 5 provinces (Séno, Soum, Sanmatenga, Gourma et Komondjoari) en crise et une province (Oudalan) en sous pression. Pour la période projetée, 5 provinces seraient en crise et la province du Séno basculerait en urgence.

L'estimation de la population des PDI vulnérables à l'insécurité alimentaire indique qu'en phase courante, les populations se répartissent selon les classes suivantes :

- Population totale analysée : 975 209 personnes ;
- Population en phase 1 : 257 243 personnes, soit 26% des PDI analysées ;
- Population en phase 2 : 288 440 personnes, soit 30% des PDI analysées ;
- Population en phase 3 : 273 958 personnes, soit 28% des PDI analysées ;
- Population en phase 4 : 138 042 personnes, soit 14% des PDI analysées ;
- Population en phase 5 : 17 525 personnes, soit 2% des PDI analysées ;
- Population en phase 3 à 5 : 429 525 personnes, soit 44% des PDI analysées.

Province	Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Gourma_PDI	139 353	54 348	41 806	29 264	13 935	-	43 199
Komondjoari_PDI	26 221	8 391	8 129	6 031	3 671	-	9 702
Oudalan_PDI	65 556	20 322	13 111	16 389	13 111	2 622	32 122
Sanmatenga_PDI	333 697	136 816	130 142	60 065	6 674	-	66 739
Seno_PDI	112 319	22 464	50 544	28 080	11 232	-	39 312
Soum_PDI	298 063	14 903	44 709	134 128	89 419	14 903	238 450
Total général	975 209	257 243	288 440	273 958	138 042	17 525	429 525

Pour la phase projetée, les populations se répartissent selon les classes suivantes :

- Population totale analysée : 975 209 personnes ;
- Population en phase 1 : 131 648 personnes, soit 13% des PDI analysées ;
- Population en phase 2 : 260 313 personnes, soit 27% des PDI analysées ;
- Population en phase 3 : 363 691 personnes, soit 37% des PDI analysées ;
- Population en phase 4 : 191 778 personnes, soit 20% des PDI analysées ;
- Population en phase 5 : 27 778 personnes, soit 3% des PDI analysées ;
- Population en phase 3 à 5 : 583 248 personnes, soit 60% des PDI analysées.

Province	Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en phase 3 à 5
Gourma_PDI	139 353	18 116	55 741	44 593	20 903	-	65 496
Komondjoari_PDI	26 221	1 835	9 702	8 129	6 555	-	14 684
Oudalan_PDI	65 556	11 145	14 422	19 667	16 389	3 933	39 989
Sanmatenga_PDI	333 697	90 098	96 772	126 805	20 022	-	146 827
Séno_PDI	112 319	4 493	44 928	39 312	23 587	-	62 899
Soum_PDI	298 063	5 961	38 748	125 186	104 322	23 845	253 354
Total PDI	975 209	131 648	260 313	363 691	191 778	27 778	583 248



Facteurs déterminants

La situation sécuritaire préoccupante

La dégradation continue de la situation sécuritaire impacte fortement les dimensions de la sécurité alimentaire. Cette situation occasionne un mouvement permanent des populations exacerbé par le dysfonctionnement des infrastructures sociales de base (marchés, centres de santé, écoles, points d'eau, etc.) et une perturbation des activités agrosylvopastorales des ménages.

A la date du 31 janvier 2023, on dénombre plus de 1,9 million de PDI. A cette situation s'ajoutent les nombreuses pertes en vie humaine ainsi que des localités actuellement "sous blocus" dans les régions à fort défis sécuritaire.

La flambée des prix

La tendance haussière des prix des céréales de base constatée sur les marchés durant toute l'année de consommation précédente se poursuit actuellement malgré une hausse de la production dans la majorité des provinces. Cette situation constitue une barrière pour les achats locaux et l'accès difficile des ménages aux denrées de base, ce qui affecte négativement les moyens d'existence des ménages.

La conjoncture internationale

La crise russo-ukrainienne a des répercussions importantes sur le Burkina Faso à travers la pression inflationniste sur les prix des produits importés de grande consommation, aussi bien alimentaires que non alimentaires. Nous relevons à cet effet, des hausses de prix du blé et produits dérivés, des engrais azotés et phosphatés, ainsi que des hydrocarbures (gasoil et essence).



Méthodologie et difficultés dans l'analyse

Le Cadre Harmonisé se base sur l'analyse des quatre principaux indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire (consommation alimentaire, état nutritionnel, évolution des moyens d'existence et mortalité) mis en relation avec les facteurs contributifs (danger/vulnérabilité, disponibilité alimentaire, accès et utilisation des aliments, y compris l'eau et stabilité) qui peuvent avoir un impact sur l'un ou plusieurs résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les données sur les principaux indicateurs de résultats proviennent de l'enquête nationale de sécurité alimentaire et la nutrition (ENISAN) réalisée sur toute l'étendue du territoire sur la période du 12 au 26 février 2023. La collecte des données a été réalisée en "face à face" par des enquêteurs habituels de cette opération dans les zones accessibles et par des enquêteurs endogènes de certains partenaires de mise en œuvre qui interviennent dans les provinces à accès difficile. L'échantillon utilisé a aussi bien pris en compte les ménages hôtes que les ménages déplacés internes.

Les indicateurs HEA ont été fournis par l'analyse *outcome* réalisée en début mars. Quant aux données de nutrition, les résultats de l'analyse IPC nutrition (novembre 2022) et de ENISAN ont été utilisés.

Les données des facteurs contributifs ont été fournies par les différents systèmes d'information (RGA module pluvial, service SAP, SIMc, SIMb, SIMpfnl, INSD, SP/CONASUR, etc.), les ONG, la société civile (SERACOM, AGED, APSS, Association Aidons l'Afrique Ensemble, ACRPB/CIRB, FEWS NET) et le système des Nations Unies (PAM, UNICEF, FAO, OCHA), le cluster sécurité alimentaire.

Les analyses ont été menées par la Cellule nationale rassemblant les experts nationaux provenant des structures étatiques et non étatiques. L'animation des travaux a été assurée par quatre (04) coachs et une équipe de cinq (05) facilitateurs. Les participants ont été répartis en neuf (09) groupes de travail dès le premier jour.

Cette session d'analyse a connu une participation effective de différents acteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition (107 participants dont 22 femmes, soit 20,5% des participants).



Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

Le calendrier de suivi des indicateurs commence par le suivi de la campagne agricole débutant à partir de mai en collaboration avec les dispositifs régionaux de sécurité alimentaire et les structures déconcentrées du département en charge de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'action sociale et de l'eau. Ce processus aboutit à la détermination des zones à risque et des populations vulnérables à l'aide du CH dès novembre qui sont validées lors de la deuxième session du Comité de prévision sur la situation alimentaire (CPSA) en novembre. Le suivi des populations vulnérables se poursuit jusqu'à la prochaine période de soudure.

Tableau 3 : calendrier saisonnier et de suivi des indicateurs

Activités	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
CALENDRIER SAISONNIER												
Période des pluies												
Récoltes												
Période de soudure												
Migration												
Culture de saison sèche												
Cueillette												
CALENDRIER DE SUIVI DES INDICATEURS												
Atelier de revue des outils												
Suivi évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle												
Suivi qualitatif de la campagne												
Identification des communes à risque												
Bilan céréaliers prévisionnels												
Résultats prévisionnels												
Résultats définitifs												
Rapport en conseil des ministres												
Outcome Analysis												
EPA												
Bilans céréaliers définitifs												
Analyse du Cadre Harmonisé d'analyse												
Suivi des zones à risque												



Recommandations pour les analyses suivantes

La majorité des sources d'informations étaient disponibles au cours de cette session. Sur le plan institutionnel, aucune contrainte particulière n'a été constatée grâce à l'engagement et le dévouement des différents acteurs.

Néanmoins, il est indispensable de poursuivre les actions de renforcement du processus et le développement du Cadre Harmonisé dans le pays, ainsi que le recyclage voire le renforcement des capacités des membres de la cellule d'analyse pour une bonne assurance qualité des résultats.

Au terme de l'analyse, la cellule nationale a formulé des recommandations, en vue d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et les sessions prochaines d'analyses du cadre harmonisé.

À l'endroit du Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers

- Diligenter un approvisionnement rapide en termes d'assistance alimentaire dans les localités qui enregistrent des populations en catastrophe ;
- Apporter une assistance humanitaire immédiate aux populations vulnérables identifiées, notamment dans les provinces en situation de crise et pire ;
- Mettre en place des moyens suffisants afin de renforcer la sécurité autour des principaux axes routiers dans les régions à fort défi sécuritaire (Sahel, Centre-Nord, Est, Nord et Boucle du Mouhoun) ;
- Poursuivre et renforcer l'assistance humanitaire en continu ;
- Renforcer les actions de résilience en faveur des populations vulnérables identifiées sous pression alimentaire à travers un appui à temps à la campagne pluviale et au développement des AGR ;
- Entreprendre un suivi rapproché de la situation alimentaire et nutritionnelle des provinces classées en phase 3 à plus ;

- Assurer une meilleure coordination de la réponse en faveur des populations vulnérables ;
- Mener un plaidoyer pour combler le gap de financement du PRSPV 2023 ;
- Conduire des enquêtes SMART rapides dans les provinces difficiles d'accès ;
- Poursuivre le renforcement des capacités du dispositif central et régional sur l'outil Cadre Harmonisé ;
- Assurer un financement pérenne pour la collecte de données et l'organisation des sessions d'analyse du Cadre Harmonisé.

À l'endroit du CILSS

- Poursuivre l'amélioration des tableaux d'analyse du Cadre Harmonisé et de l'inférence de certaines preuves (facteurs contributifs) sur le phasage des indicateurs ainsi que la méthodologie d'estimation des populations dans les zones d'accès limité ;
- Revoir le tableur en vue de prendre en compte le protocole zone à accès limité ;
- Améliorer l'adaptation du protocole spécifique des zones à accès limité au contexte actuel marqué par l'impossibilité de conduire certaines enquêtes.

Contacts

- SALOU Fidèle** : Directeur des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation (DSSE)
Tel : +(226) 70 94 67 87 / +226 55 09 32 40 / Mail : fidelis.pyth@yahoo.fr
- SIMPORE B. Aristide** : Chef du Service de l'Information et de l'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SIAPSAN)
Tel : +(226) 70 72 37 40 / Mail : aristote_b@yahoo.fr

Liste des structures ayant participé à l'analyse

DGESS/MARAH DGFOMR/MARAH DGESS/MSHP ST-NUTRITION/MSHP DGRE SP/CN-CMAPR	DGEVCC DGRCP/MDICAPME DGPA/MARAH DN/MSHP DGG (ex CONAP genre) SONAGESS		SP/CONASUR SP/CNPS SE-CNSA CIC-B ANAM DRARAH/Centre-Nord DRARAH/Centre-Est	DRARAH/Boucle du Mouhoun DRARAH/Sahel DRARAH/Est DRARAH/Nord DRARAH/Centre-Ouest
 Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra Direction du Développement et de la Coopération DDC	 Programme Alimentaire Mondial		 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	
 Informing more effective humanitarian action	 Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience	 NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL	 Advancing children from poverty to their future	
	 Hilfe zur Selbsthilfe e.V.	 FAMINE EARLY WARNING SYSTEMS NETWORK	 giz	
 United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs			 Organisation Catholique de Coopération au Développement et la Solidarité	
 Aide à l'enfance.		 Aide humanitaire et Protection civile		
				